

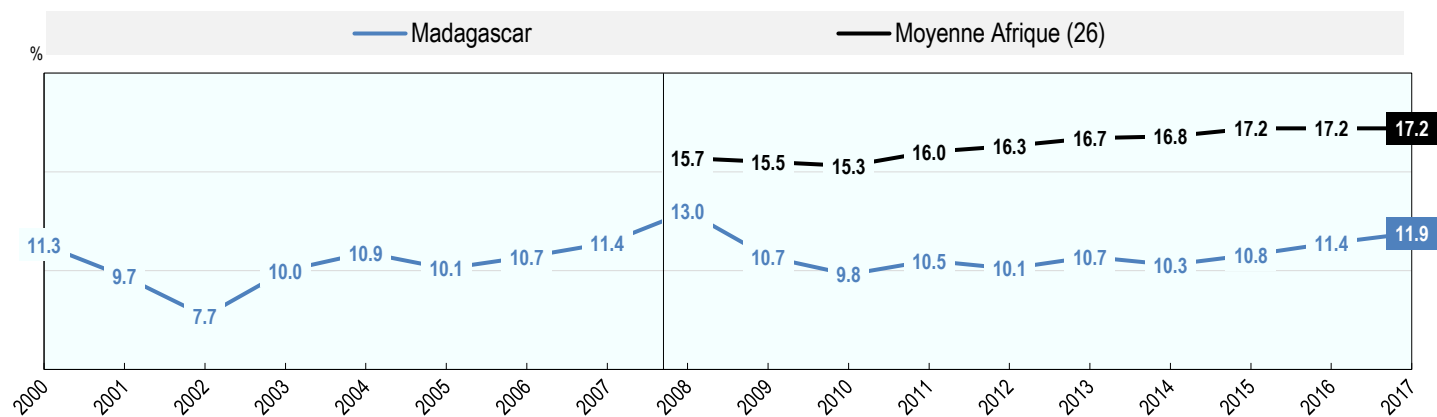


Statistiques des recettes publiques en Afrique 2019 — Madagascar

Recettes fiscales : impôts/PIB

Recettes fiscales en % du PIB dans le temps

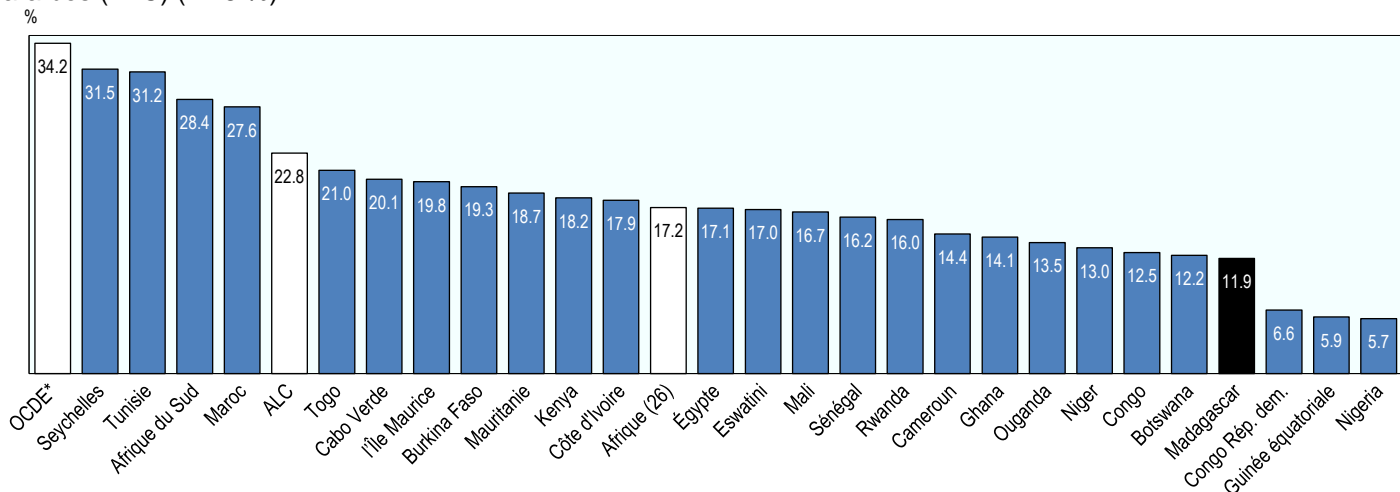
Le ratio impôts/PIB à Madagascar a augmenté de 0.5 point de pourcentage entre 2016 et 2017, passant de 11.4 % en 2016 à 11.9 % en 2017. À titre de comparaison, la moyenne des 26 pays d'Afrique figurant dans la publication est restée stable à 17.2 % au cours de la même période. Sur une plus longue période la moyenne des 26 pays africains a augmenté de 1.5 points de pourcentage entre 2008 et 2017, passant de 15.7 % en 2008 à 17.2 % en 2017. Au cours de la même période, le ratio impôts/PIB à Madagascar a diminué de 1.1 points de pourcentage de 13.0 % à 11.9 %. Depuis 2000 le ratio impôts/PIB le plus élevé à Madagascar était de 13.0 % en 2008, et le ratio le plus bas était de 7.7 % en 2002.



La moyenne des 26 pays africains n'est pas disponible avant 2008 en raison de données manquantes dans certains pays.

Recettes fiscales en % du PIB, 2017

Le ratio impôts/PIB à Madagascar en 2017 (11.9 %) était inférieur de 5.3 points de pourcentage à la moyenne des 26 pays d'Afrique figurant dans la publication 2019 (17.2 %) et inférieur à la moyenne d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) (22.8 %).



* Les données pour l'OCDE sont de 2016 car les données de 2017 ne sont pas disponibles.

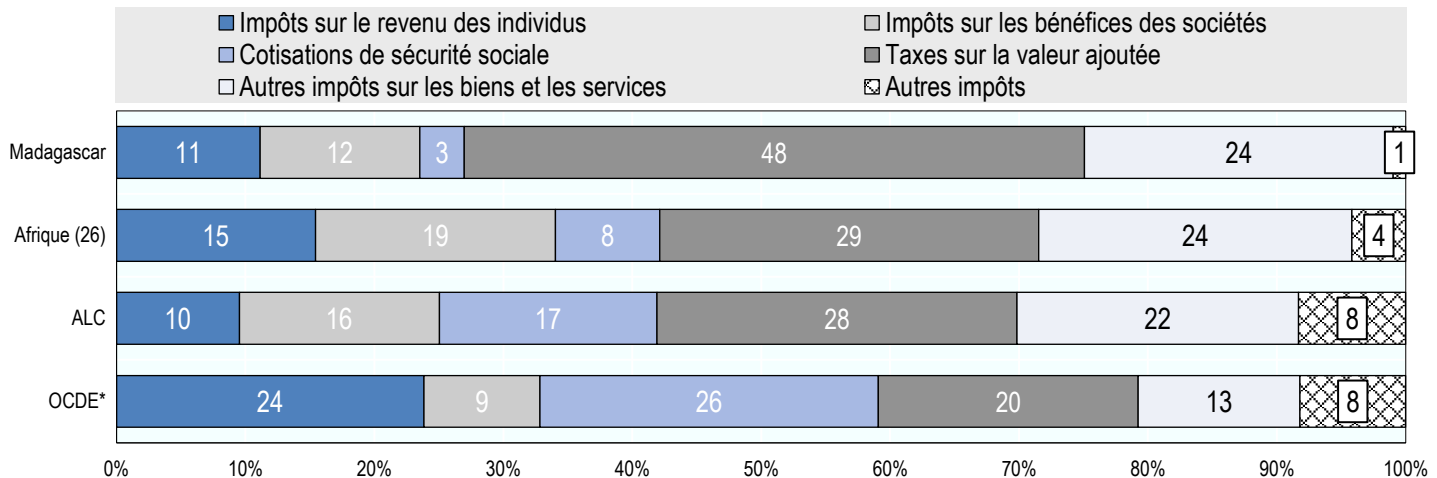
Dans la classification de l'OCDE, le terme « impôts » se limite aux versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont sans contrepartie car les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les recettes non fiscales incluent toutes les autres recettes qui ne sont pas classifiées en tant qu'impôts. <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf>

La moyenne ALC fait référence à la publication « Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2019 ». oe.cd/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean



Recettes fiscales : structure fiscale

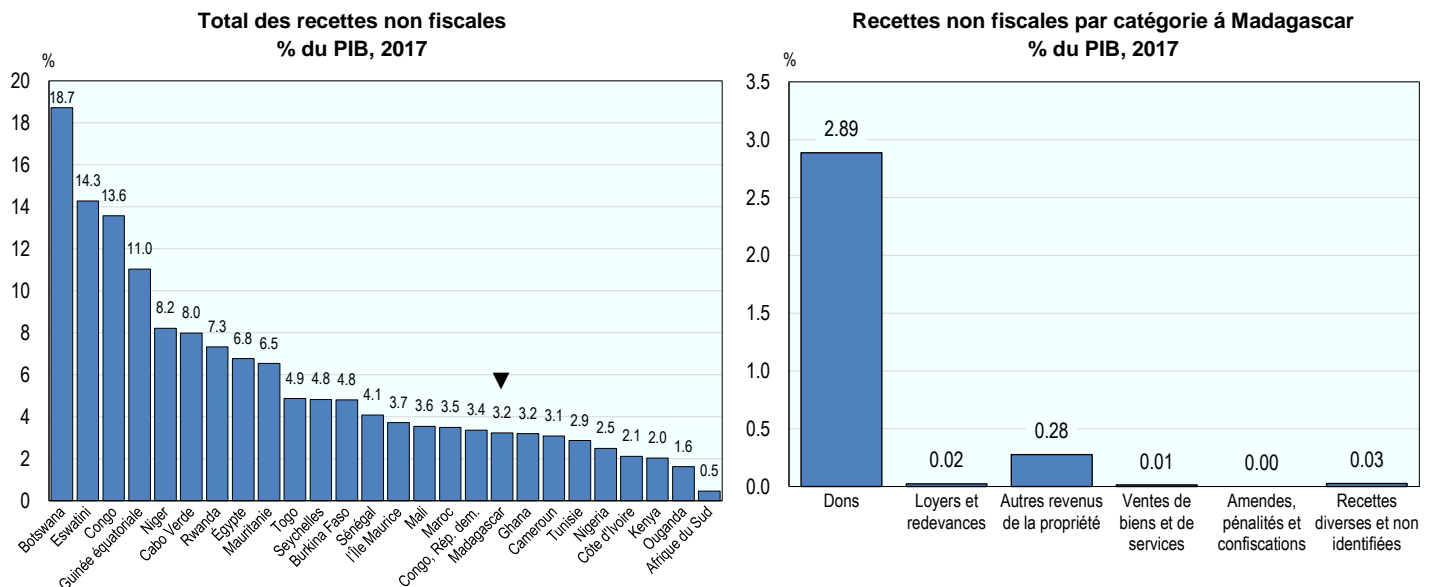
La structure fiscale est mesurée par la part des principales catégories d'impôt dans le total des recettes fiscales. La principale source des recettes fiscales à Madagascar en 2017 provenait des taxes sur la valeur ajoutée (48 %). La deuxième plus importante source des recettes fiscales en 2017 provenait des autres impôts sur les biens et les services (24 %).



* Les données pour l'OCDE sont de 2016 car les données de 2017 ne sont pas disponibles.

Recettes non fiscales

En 2017, les recettes non fiscales du Madagascar représentaient 3.2 % du PIB et elles étaient inférieures aux recettes fiscales (11.9 % du PIB). Les dons représentaient la plus grande part des recettes non fiscales en 2017, s'élevant à 2.9 % du PIB et 89.4 % des recettes non fiscales.



Source : Statistiques des recettes publiques en Afrique 2019

oe.cd/statistiques-recettes-publiques-en-afrique



Pour plus d'informations, consultez : oe.cd/statistiques-recettes-publiques-en-afrique